

LONGUE VIE

à Bordeaux Métropole

Anticiper le vieillissement de la population

● SYNTHÈSE

Journée de sensibilisation et mobilisation

● Mercredi 12 octobre 2016

Hôtel métropolitain



Longue vie à Bordeaux Métropole



L'allongement sans précédent de l'espérance de vie redessine la société française tout entière, ce qui amène de nouveaux équilibres démographiques. Si vieillir n'est pas une maladie, il s'agit néanmoins d'un processus qu'il est nécessaire d'accompagner de façon différenciée en fonction des profils rencontrés et des territoires concernés.

En 2030 en effet, 25% des habitants de Bordeaux Métropole auront plus de 65 ans, contre 15,4% aujourd'hui, et il ne s'agit là que d'une moyenne. Ainsi, dans certaines communes, la proportion de « seniors » dépassera largement le quart de la population, comme à Mérignac, Pessac ou Talence par exemple. Ces seniors, bien que désignés par un même mot, revêtiront pourtant une multitude de visages, du jeune retraité fringant encore impliqué dans la vie active, à la personne très âgée, en situation de dépendance.

Aussi nous appartient-il, dès aujourd'hui, de penser leur place dans la société de demain et de mettre en œuvre les conditions de leur accueil et de leur épanouissement futurs. L'aménagement des espaces publics, des logements aux transports, en passant par les commerces et services de proximité, doit d'ores et déjà anticiper ces problématiques pour permettre le maintien à domicile des seniors dans des conditions optimales de sécurité et d'autonomie. Les parcours de soin, structures d'accueil et offres de loisirs sur le territoire doivent également être repensés en conséquence pour garantir à chacun des habitants de la métropole une haute qualité de vie, quel que soit son âge, et préserver la cohésion sociale.

La mutation profonde de la société que génère la « seniorisation » des *baby boomers* impose donc de changer de regard sur la « vieillesse », d'autant que celle-ci désigne des réalités disparates selon les époques. Nous devons faire en sorte que vieillesse et qualité de vie ne soient plus antonymes et que les seniors constituent une véritable richesse sociale, de par leur implication dans la vie familiale et associative ou dans le bénévolat. C'est déjà ce que préfigure l'essor actuel de la « silver économie » et c'est tout l'enjeu des années à venir : faire de la longévité une véritable opportunité sociale et économique par la mise en œuvre de politiques adaptées pour amplifier l'attractivité de notre territoire.

Ce document, qui retrace les grandes lignes du colloque du 12 octobre 2016 « Longue vie à Bordeaux-Métropole », apporte quelques éléments de réponse sur la question du bien-être notamment, et met en lumière un sujet qui nous concerne tous. Puisse le chantier ici ouvert apporter des solutions novatrices et fertiles de sorte que l'allongement du temps de la vie devienne l'un des moteurs du dynamisme de notre territoire.

Alain Juppé
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Bordeaux
ancien Premier ministre

La prise en compte de l'allongement du temps de la vie : un défi pour Bordeaux Métropole.



Jean Touzeau,
Vice-président de Bordeaux Métropole,
Maire de Lormont

Jean Touzeau, vice-président de Bordeaux Métropole et Maire de Lormont, ouvre cette journée de débat en rappelant que le phénomène d'allongement de la vie est une opportunité, dont découlent à la fois des besoins, des moyens et des conséquences.

Avec des projections estimant l'augmentation du nombre de personnes de plus de 65 ans à environ 53% en 2030, la question de l'allongement de l'espérance de vie est au cœur des débats actuels et Bordeaux-Métropole n'échappe pas à ce sujet.

L'ensemble des 28 communes est touché par le phénomène de longévité et doit, en conséquence, dès maintenant commencer à prendre la mesure de ce processus.

Au regard de la diversité des parcours de vie, de la diversité des souhaits et besoins, l'entrée dans la vieillesse ne devrait pas se faire sans organiser cette nouvelle vie. La diversité de profils chez les seniors empêche toute approche unilatérale qui, assurément, serait bien maladroite. De même, considérer les plus de 65 ans comme un tout homogène serait une erreur.

Alors, quelles opportunités sommes-nous capables d'offrir pour que chacun puisse vivre pleinement ces différentes étapes de vie, et en maximiser la jouissance ?

Un premier élément de réponse est le maintien à domicile, choix très majoritairement fait par les personnes en situation de fragilité, mais qui doit être accompagné et responsabilisé. Pour cela il est nécessaire d'agir sur l'ensemble des composantes de la vie urbaine pour que chacun puisse vivre en autonomie et sécurité mais également participer

à la vie de la cité, conserver des liens sociaux, rompre l'isolement. Cela nécessite, de pouvoir anticiper et agir sur le cadre de vie de l'espace privé à l'espace public.

Mais la longévité est également une véritable opportunité sociétale et économique.

S'il est habituel de penser que le dynamisme économique repose sur la jeunesse et que la vieillesse est un élément de ralentissement de celui-ci du fait du poids des retraites et du poids du coût de la santé, la réalité est bien plus complexe.

Car les seniors, représentent non seulement une richesse sociale mais également une opportunité économique.

Une richesse sociale par l'implication des seniors dans la solidarité associative et familiale, du fait du poids des expériences acquises et de la ressource que constitue pour la société la transmission des connaissances, véritables facteurs d'inclusion sociale.

Une opportunité économique liée à la consommation des seniors et au marché potentiel de l'économie dédiée, réel facteur de développement du fait d'une demande et de besoins nouveaux.

Vivre longtemps oui, mais est-ce vivre aussi bien qu'avant ?

Cette journée de discussion doit apporter des réponses sur la question du bien-être qui se manifeste dans les loisirs, les équipements, les facultés de déplacement ou l'accès à la santé.

L'intérêt porté par Bordeaux Métropole à cette problématique rejoint un enjeu plus vaste, qui est celui de créer une métropole attractive, où s'épanouissent de « nouvelles manières de faire en agissant sur la qualité de vie des habitants ». Intégrer dans les politiques des villes des éléments relatifs à l'habitat, promouvoir l'offre numérique, porter des projets de développement durable et prendre en compte la cohésion sociale, sensibiliser auprès des publics, tels sont les impératifs et les objectifs de la Métropole à travers cette journée de débats.



Animation Jean-Yves Chapuis,
Consultant en stratégie urbaine

Jean Touzeau vient d'exprimer les raisons pour lesquelles il est nécessaire de s'intéresser collectivement sur l'ensemble de la métropole au vieillissement de la population car si vieillir n'est pas une maladie, il est nécessaire d'organiser cette nouvelle phase de vie en fonction des besoins, souhaits et possibilités des différents âges, en dépassant le seul accompagnement sanitaire et social en vigueur actuellement.

La réponse se trouve notamment dans le fait de pouvoir choisir, au gré de l'allongement de la vie, le modèle urbain qui nous conviendra le mieux.

Ce nouveau modèle s'illustre, sur les 28 communes qui composent la métropole, par le travail fait dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur la ville intensifiée et son corollaire la ville nature.

Mais il faut aller plus loin, recherchant comment, dans toutes les politiques publiques, faire évoluer l'objectif de cohésion sociale en prenant en compte, au premier plan, l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, et les besoins des aînés en repensant les transports, les mobilités, l'urbanisme, les modes d'habiter et de vivre ensemble à l'aune de cette démographie en mutation.

Car nous sommes bien là, au cœur des compétences de Bordeaux Métropole et c'est la raison pour laquelle celle-ci vous propose aujourd'hui de poser le sujet et d'initier un véritable travail d'élaboration d'un modèle métropolitain de ville inclusive pour nos aînés.

Cette journée sera dense, elle demandera à chacune et chacun d'expliquer ce qu'il fait, de s'écouter et d'en tirer des enseignements pour mieux répondre à la prise en compte du vieillissement des être humains dans nos sociétés occidentales.

Mais pour cela, avant d'entrer dans le vif du sujet, je vous propose d'abord de dépasser nos certitudes, en s'inspirant de l'approche d'Alain Ehrenberg, sociologue :

Alain Ehrenberg dans une trilogie « le culte de la performance », « l'individu incertain » et « la fatigue d'être soi » explique bien ce croisement entre le nouvel individualisme et le principe de certitude.

- Le culte de la performance :

« Aujourd'hui chacun, d'où qu'il vienne, doit faire l'exploit de devenir quelqu'un en se singularisant. »

Cette exigence implique non de s'identifier à un modèle supérieur établi à priori, mais de forger son propre modèle, à l'heure où les transformations économiques, l'organisation du travail, l'évolution des mœurs semblent affaiblir les liens sociaux, : Réussir à être quelqu'un, c'est entreprendre, devenir soi-même.

Nous sommes entrés dans l'âge de l'individu quelconque, c'est-à-dire dans un âge où n'importe qui doit s'exposer dans l'action personnelle afin de produire et montrer sa propre existence au lieu de se reposer sur les institutions qui agissent à sa place et parlent en son nom.

- La fatigue d'être soi :

« Cette fatigue est inhérente à une société où la norme n'est plus fondée sur la culpabilité et la discipline mais sur la responsabilité et l'initiative. Elle est la contre-partie de l'énergie que chacun doit mobiliser pour devenir soi-même. »

- L'individu incertain :

Ce qui est particulièrement nouveau aujourd'hui c'est que nous vivons dans un monde incertain : incertitude à la fois sur ce qu'est l'être humain, du monde dans lequel il vit et des territoires dont on ne sait plus vraiment où ils commencent et où ils finissent.

Il faut la rencontre entre cet individu incertain et les autres, entre souci pour soi et pour autrui.

Ne pas être reconnu devient aujourd'hui une pathologie sociale. Dès lors, on ne pourra se réjouir de l'allongement du temps de vie que si les aînés trouvent leur place pleine et entière dans la société à venir.

Face à cette triple injonction, celle de la performance, de la reconnaissance de l'incertitude et du dépassement de la fatigue d'être soi, quelle sera donc la place, dans la société, pour les personnes âgées ?

Pour y répondre, interrogeons un philosophe, Pierre-Henri Tavoillot, qui a écrit un livre fort instructif sur la philosophie des âges de la vie. C'est quoi être jeune ? c'est quoi être adulte ? Et c'est quoi être vieux ? Quel sens donne-t-on au vieillissement ? Comment s'inscrit-il dans le chemin des âges de la vie ? Pourquoi vieillir ? Et comment vieillir ? Nietzsche ne disait-il pas « certaines personnes meurent trop jeune, mais la plupart des gens meurent trop vieux ».

« Vieillesse et brouillage des âges » ou comment élaborer, face à la longévité, « une nouvelle politique des âges de la vie » ?



Pierre-Henri Tavoillot, philosophe, Maître de conférences HDR à l'université Paris-Sorbonne (Paris IV), Président du collège de philosophie

Engage sa présentation par une remise en contexte temporelle de la considération sociétale de l'âge. Aujourd'hui, « alors que le jeune veut paraître plus grand et que le vieux ne veut pas vieillir, il faut davantage être soi-même, que de faire son âge ». Il dessine ensuite deux paradoxes de la vieillesse contemporaine. Le premier repose sur l'idée qu'aujourd'hui, vieillir est plus confortable que jamais, mais que le grand âge est difficilement considéré comme positif dans l'opinion publique. Le philosophe explique cela par le cadre dans lequel s'inscrit la vieillesse, celui d'une société qui, dans sa soif de développement et de vitesse, n'a d'yeux que pour le futur. L'avenir est incarné par l'âge des jeunes, remettant en question les raisons d'être et le sens du vieillissement à l'intérieur du temps social contemporain. Le second paradoxe vient du constat que la société actuelle aime les personnes âgées mais désapprouve la vieillesse. A la question « A quel âge devient-on vieux ? », l'éventail des réponses qui peuvent être apportées témoigne du caractère arbitraire et subjectif de la question. Devenir vieux ne serait alors pas une question d'âge mais d'expérience quotidienne. Il ne s'agirait pas nécessairement d'un état ressenti par soi-même, mais qui transparaîtrait dans le regard et l'attention que les autres nous portent. L'expérience du vieillissement est individuelle et particulière, elle n'est pas observable d'un point de vue social. Aujourd'hui, on peut considérer que le temps de la jeunesse s'élargit et qu'il en va de même avec celui de la vieillesse, tandis que le temps de l'âge adulte rétrécit. La vieillesse est devenue une phase longue, dans laquelle trois types de vieillissements peuvent être distingués :

- une première vieillesse correspond au temps d'après la retraite, durant lequel la personne se confronte à de nouvelles expériences et à un emploi du temps très dense en activités.
- un second vieillissement est marqué par le syndrome du rétrécissement d'abord, où le monde tend à se restreindre autour de la personne, dans son rapport aux autres, à l'espace et à ses possibilités, créant un sentiment de perte ; par le syndrome de glissement ensuite, caractérisé par le sentiment de perte de résilience.
- une troisième forme de vieillissement est celle de la perte d'autonomie, pouvant rappeler le retour à l'enfance.

Le passage d'une étape à l'autre peut être très variable selon les individus, certains pouvant d'ailleurs ne pas passer par toutes ces phases.

La longévité augmente et le vieillissement trouve sa légitimité au sein des étapes de la vie. La vieillesse offre un autre rapport au monde, porté par le sentiment de « vivre le premier jour du reste de sa vie ».

Pierre-Henri Tavoillot pose alors la question du « bien vieillir », relevant ainsi une problématique universelle qui traversera l'ensemble du colloque « Longue vie à Bordeaux Métropole ». Pour se repérer collectivement dans la confusion des âges du vieillissement, liée à la pluralité de ses phases, le philosophe nous donne deux axes de réflexion :

- Le bien-vieillir c'est rester adulte, ce n'est pas rester jeune. Il s'agit de poursuivre la logique de l'expérience, de l'autonomie, de la responsabilité des autres dont son entourage, et d'approfondir son soi. Il ne faut pas tenter de ramener la personne prenant de l'âge vers une période plus jeune. Il est question d'appuyer l'adulte dans les politiques de l'adulte, de l'accompagner dans l'évolution du temps propre à son âge.
- Il faut également protéger le lien social et familial, car l'environnement relationnel est la condition du bonheur, et être adulte ne peut être réalisé seul. Le philosophe insiste : « bien vieillir ce n'est pas seulement rester en bonne santé, mais en rapport avec le monde, les autres et soi-même ».
- Ouvrant les perspectives de travail de cette journée de colloque, Pierre-Henri Tavoillot clôt son intervention par une citation de François Mauriac :
- « Ce n'est pas parce que l'on a un pied dans la tombe qu'il faut se laisser marcher sur l'autre ». La vieillesse, rebelle et insoumise, montre qu'elle n'est pas prête à être laissée de côté.

Retranscription intégrale de l'intervention de Pierre-Henri Tavoillot

« Paradoxe : c'est au moment où la vieillesse devient plus générale qu'elle devient aussi moins pensable. L'âge mûr est aujourd'hui plus que jamais certain (davantage d'individus peuvent espérer l'atteindre), durable (c'est désormais l'étape la plus longue de l'existence) et confortable (il est l'objet de toutes les attentions de notre société providence). Et pourtant jamais il n'a été aussi problématique.

Pourquoi vieillir ? La question se pose aujourd'hui dans toute son ampleur, à savoir : vieillir pour quoi faire, si l'on ne peut plus rien faire ? Vieillir à quoi bon, si l'on est plus bon à rien ? Autrefois, dans les sociétés traditionnelles, parce que le passé était la valeur suprême, la vieillesse était un accomplissement. À l'ère de la performance, de l'urgence et de l'innovation, comment serait-elle autre chose qu'un « naufrage » ? D'où la tentation de la retarder ; d'où la tentative d'en cacher les effets ; d'où l'espoir d'en taire jusqu'à l'existence. Mais peut-on vraiment « oublier la vieillesse » ?

Prenons un peu de recul.

Après tout, cela fait bien longtemps que l'on discours doctement des avantages et des inconvénients de l'âge quand il devient grand. Cette querelle pourrait commencer avec ce vers de Solon : « **Je deviens vieux en apprenant toujours** ». Le grand sage athénien entendait répondre à un des plus célèbres poètes élégiaques du moment, Mimnerme de Colophon, qui racontait, dans un de ses écrits, l'histoire de la déesse Aurore. Celle-ci, éprise de Tithon, un jeune et beau mortel, avait demandé à Zeus d'accorder l'immortalité à son aimé. Zeus accomplit son vœu, mais Aurore réalisa, horrifiée, qu'elle avait oublié de lui demander un complément indispensable : l'éternelle jeunesse.

Ainsi, écrit Mimnerme, à Tithon, « Zeus fit don d'un mal éternel : la vieillesse, plus glaciale que la mort ».

Car, ajoutait-il, « elle est fugitive comme un songe, la précieuse jeunesse ; et la pénible, l'informe vieillesse est, sans tarder, suspendue sur notre tête ; elle est odieuse et méprisante à la fois, elle qui rend l'homme méconnaissable, qui trouble les yeux et voile l'esprit. Puissè-je, sans maladies et sans pénibles soucis, rencontrer, à soixante ans, le lot de la mort ».

C'est en réponse à ce poème que Solon entreprend une défense de la vieillesse : non seulement, rétorque-t-il, une vie de 80 ans ne lui fait pas peur, mais il peut espérer, même en mourant à cet âge, qu'on le regrettera et qu'on le pleurera, preuve qu'il n'aura pas atteint alors le fond de la décrépitude. Il propose donc à Mimnerme de modifier son poème : « Je deviens vieux en apprenant toujours ». Non seulement la vieillesse n'est pas qu'un déclin, puisqu'on pleure les vieux morts, mais elle est aussi un progrès, puisqu'on ne cesse jamais d'apprendre à vivre.

La querelle était lancée. Platon, Aristote, Plutarque. Epicure, Cicéron, Montaigne, Rousseau, et bien d'autres s'en feront l'écho. On en suit la trace jusqu'à nos jours. Grosso modo, et comme il se doit, deux camps s'opposent : les pour et les contre.

Contre. — Les « anti-vieillesse » se focalisent sur le processus d'usure du vivant qui diminue les performances physiques et intellectuelles en le rapprochant de la mort. Il y aurait un point culminant de la vie à partir duquel les forces vitales commencent à se dégrader et à diminuer : 35 ans pour le corps et 49 ans pour l'esprit, dit Aristote. Certes, notent les procureurs, il nous arrive d'admirer de sages, d'énergiques, voire de beaux vieillards. Mais ce que nous admirons en eux, ce n'est pas la vieillesse, mais la sagesse, l'énergie ou la beauté qu'ils conservent en dépit de leur grand âge. La vieillesse, elle, n'est jamais admirable.

Pour. — La vieillesse n'est pas un déclin, objecte la défense, elle est une libération des passions qui permet, enfin, la sagesse. Parmi les éloges de la vieillesse, celui de Cicéron est resté le plus célèbre. La vieillesse, dit-il, n'est détestable que lorsqu'elle est le terme d'une vie dénuée de vertu et de raison. Ce n'est donc pas la vieillesse que l'on abhorre, mais la vie dérégulée. Si, par contre, l'existence est bien conduite, la vieillesse devient une récompense. La perte d'énergie est largement compensée par la lucidité et l'expérience. Nulle aspiration futile ou fugace ne vient plus nous détourner de l'essentiel : alors, la vieillesse « fait plus et mieux ». Bref, de même que la vieillesse favorise la sagesse (en libérant l'esprit), la sagesse favorise la vieillesse (en contrecarrant le déclin grâce à l'activité de l'esprit).

A nouveau, contre. — Faux, rétorque Nietzsche : la philosophie n'est qu'un cosmétique de plus pour une vieillesse qui se ment à elle-même et refuse de voir sa déchéance. Toute la philosophie n'aurait-elle été inventée que pour consoler le vieillard ? Pour le convaincre que son impuissance était mérite, que son naufrage était port, que son manque d'appétit était ascèse, que sa fatigue était sérénité, que son égoïsme était recueillement ? Derrière la prétendue sagesse du vieux philosophe, proclame Nietzsche, rien d'autre qu'une immense lassitude. Pour le penseur lucide, qui n'est pas dupe de « la piété que nous témoignons au vieillard » et des masques qu'il se donne, la vieillesse n'est rien d'autre que l'extinction progressive et tragique de la vie : quand les forces cessent de résister à la mort.

Pour, derechef. — Mais pourquoi renoncer à cette consolation ? Après tout, on peut être lucide sur son déclin tout en s'efforçant de le vivre le mieux possible. Tant que la vie résiste à la mort, l'existence peut avoir un projet et un sens. Sans doute ne faut-il plus espérer, passé un certain âge, pouvoir changer du tout au tout ou devenir autre qu'on est, mais on peut se réconcilier un peu avec soi, avec les autres et avec le monde. C'est ce qu'écrivait Rousseau, quelques mois avant sa mort, quand il répondit à son tour au vers de Solon : « Je n'ai pas, comme Solon, le bonheur de pouvoir m'instruire chaque jour en vieillissant, et je dois même me garantir du dangereux orgueil de vouloir apprendre ce que je suis désormais hors d'état de bien savoir ; mais s'il me reste peu d'acquisition à espérer du côté des Lumières utiles, il m'en reste de bien importantes à faire du côté des vertus nécessaires à mon état [...] C'est à cette unique et utile étude que je consacre le reste de ma vieillesse. Heureux si par mes progrès sur moi-même, j'apprends à sortir de la vie, non meilleur, car cela n'est pas possible, mais plus vertueux que je n'y suis entré ».

Impossible, sans doute, de dépasser ce conflit, qui se rejoue depuis que la philosophie existe. Chaque partie prétendra être la plus lucide. Mais on peut, au moins, tenter d'en saisir la logique. Au fond, l'idée que partage la plupart de ses protagonistes, c'est que la vie humaine comporte un sommet. Tout l'enjeu serait de le situer. Or n'est-ce pas là que les choses ont changé ? L'idée même d'un sommet de la vie semble s'être effacée : ni la jeunesse, ni la vieillesse, ni même l'âge adulte ne parviennent plus à l'incarner. Tout se passe comme si l'apogée de l'existence n'était plus de ce monde, alors même que, dans notre univers désenchanté, il n'y a plus que ce monde.

D'où la difficulté de fixer l'âge de la vieillesse : 60 ans, et sa retraite, ne sont plus guère plausibles après l'apparition des « jeunes retraités ». Les Français, interrogés par sondage, avancent 75 ans environ, mais ajoutent aussitôt que ce n'est pas une question d'âge ! En fait, le critère est devenu individuel : la vieillesse commence le jour où l'on a le sentiment de vivre « le reste de sa vie ». Jusqu'ici on a grandi, progressé, attendu des expériences nouvelles et toujours plus intenses (amoureuses, professionnelles, esthétiques, ...). Arrive un jour le sentiment que tout cela est derrière nous. On peut se désespérer de ce constat ou l'on peut s'en nourrir. De ce choix dépend que la vieillesse soit une tragédie ou une nouvelle aventure. Pensons aux sportifs, qui sont vieux très jeune, puisque « le reste de leur vie » arrive de manière précoce, presque en même temps que l'âge adulte.

Cela n'empêche pas certains de figurer en tête des classements des personnes admirées des Français (en compagnie d'autres vieux, comme l'abbé Pierre ou sœur Emmanuelle). Pourquoi ? Sans doute parce qu'ils nous montrent que la compétition n'est pas tout et qu'il peut y avoir une vie après la concurrence et la performance. Voilà qui peut rassurer : notre époque ne déteste pas tant la vieillesse que ses irréparables outrages. Arrêter de grandir, ne signifie pas décliner et mourir ; on peut aussi élargir sa pensée, approfondir son être. Or il y a tant à faire pour se réconcilier avec le monde, avec les autres et avec soi qu'une vie, même plus durable, y suffit rarement. Voilà pourquoi la vieillesse peut retrouver une seconde jeunesse dans notre hypermodernité.

Car, bien vieillir, ce n'est pas rester jeune ; c'est rester adulte ; bien vieillir, ce n'est seulement être en bonne santé, c'est aussi et peut-être surtout rester en lien avec le monde, avec les autres, avec soi ! »

Vieillir en ville et dans son quartier à Bordeaux Métropole



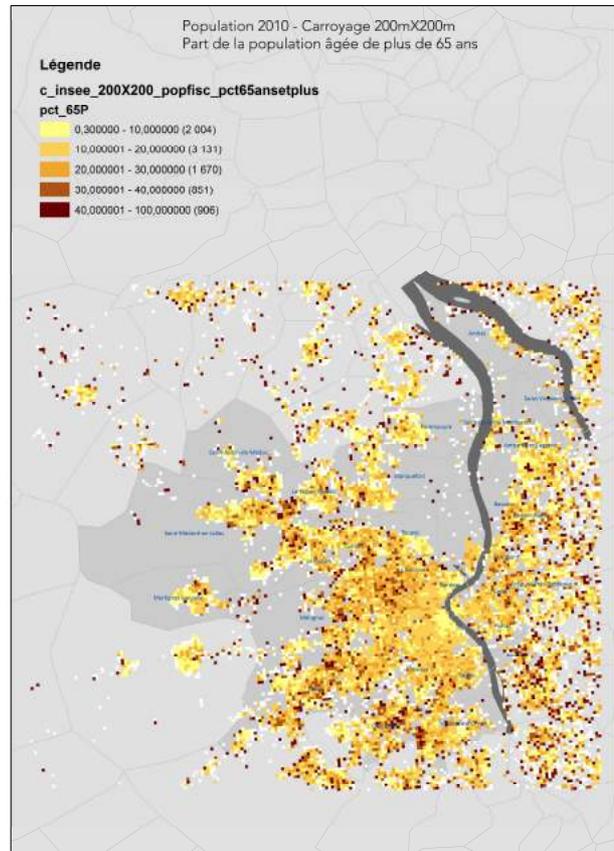
Stella Manning,
A'urba

C'est en 2006 que, pour la première fois, l'A'urba, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, s'est penchée sur la question du vieillissement au travers d'une étude intitulée « Vieillir dans la métropole Bordelaise ». Face à un phénomène en perpétuelle évolution, la réactualisation de cette étude semblait nécessaire, ce qui a été fait au cours de l'année 2016. **Stella Manning** en présente les principaux résultats.

D'ici à 2060, le nombre de personnes de 85 ans ou plus sera multiplié par 4 en France. Les besoins des « papy boomers », pendant des « baby boomer », vont exploser avec leur arrivée dans le grand âge, ce qui représente un enjeu très fort pour les pouvoirs publics. En effet, la question du financement de la dépendance par des classes d'âges moins aisées et qui ont fait moins d'enfant que leurs aînés va se poser dans un contexte de raréfaction des finances publiques. De plus, d'après les résultats de l'étude réalisée par l'A'urba, vieillir aujourd'hui c'est plutôt vieillir seule. En effet, seul 21% des personnes de plus de 80 ans sont encore en couple et 65% des femmes de plus de 80 ans vivent seules.

Le vieillissement ne touche pas tous les territoires de la métropole de la même manière. C'est un phénomène plutôt urbain, Bordeaux comptant un nombre important de personne de plus de 80 ans vivant seules, et les personnes âgées étant également plus nombreuses dans le centre-ville. En revanche c'est en périphérie qu'elles sont proportionnellement plus importantes. Les centres villes ne sont donc pas les seuls touchés par le vieillissement de la population, qui va connaître une forte croissance dans les territoires périphériques dans les années à venir. Ce vieillissement va concerner plus particulièrement les secteurs pavillonnaires qui sont, en général, les quartiers les moins denses d'une agglomération.

Cela complexifie encore la question du vieillissement des habitants dans de bonnes conditions. En effet, il s'agit dès lors de faciliter l'accès à un logement adapté, à des structures médicales, aux transports en communs, dans des communes où les habitants sont dispersés.



Arlac : un quartier-village qui nécessite des aménagements urbains

En complément de cette étude générale, une analyse complémentaire a été menée sur le quartier d'Arlac à Mérignac, qui connaît un fort vieillissement de sa population et souhaite anticiper cette question en aménageant le cadre urbain. La question posée est la suivante : « Ce quartier permet-il aux personnes, dont les sens sont émoussés, de vivre agréablement et de se déplacer sans gêne ? ». Pour y répondre l'A'urba s'est intéressée à la mobilité des personnes âgées, à l'aménagement des espaces publics, à l'urbanisme, ainsi qu'à l'habitat dans ce quartier.

Concernant ce dernier point, les personnes âgées interrogées développent différentes stratégies pour vieillir chez elles. Pour certains, il s'agit de vivre « au jour le jour », et avec un certain fatalisme. Ce sont souvent des personnes à revenus modérés ou avec un grand handicap qui ont peur de l'avenir et n'ont pas forcément les moyens financiers de l'anticiper. D'autres semblent essayer d'adapter les usages de leur logement, en aménageant, par exemple, une chambre en rez-de-chaussée dans le cas d'une maison à étage. Ce sont généralement des personnes à revenus moyens, locataires de leur logement. Ces changements s'opèrent suite à un début de perte d'autonomie et dans le contexte d'un entourage familial éloigné. Enfin, certains, tentent de rester le plus longtemps possible chez eux, en réalisant des travaux visant à anticiper les futurs problèmes qu'ils pourraient rencontrer. Ce sont des personnes propriétaires de leur logement, avec des revenus élevés.



Quartier d'Arlac – Photo : A'urba

En ce qui concerne les espaces publics, le véritable problème rencontré par les personnes âgées réside dans la marche à pied. Cette dernière relève en effet du parcours du combattant avec des trottoirs étroits et à forte déclinaison, des obstacles comme la présence de poubelle ou de voiture sur les trottoirs qui obligent les personnes à descendre sur la chaussée, ou l'absence de passages protégés à certains carrefours. Cette difficulté de déplacement est valable pour les personnes âgées mais également pour les personnes en situation de handicap, des mamans avec des enfants en bas âge ou avec des poussettes. Cette situation conforte les usagers dans leur pratique de la voiture, qui devient une contrainte supplémentaire pour les personnes non motorisées.



Quartier d'Arlac – Photo : A'urba

L'accès aux transports en commun est un autre problème rencontré par les personnes âgées non motorisées. Si l'offre en transport en commun est suffisante, elle ne profite pas à tous car la plupart des lignes passent en lisière du quartier et l'ergonomie des arrêts de bus n'incite pas les seniors à prendre le bus : seuls quatre arrêts sont abrités et permettent de s'asseoir, aucun n'est éclairé le soir, et la majorité ne sont constitués que d'une borne.

Au travers de l'exemple du quartier d'Arlac, il semble évident que les villes n'ont pas forcément été pensées pour le vieillissement.

Face aux problématiques de logements, une palette de solutions est à développer avec un logement adapté et connecté dans lequel on peut vieillir, mais aussi des habitats intermédiaires à développer pour une offre alternative entre le domicile et l'hébergement en structure adaptée type établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Néanmoins lorsque vivre chez soi n'est plus possible, ces derniers restent une solution pour beaucoup. Aussi, le développement de ces structures doit se faire en veillant aux coûts et au montant des redevances demandées aux personnes qui les intègrent. Il faut ainsi envisager l'aspect économique et tenter de trouver les moyens de financer sa perte d'autonomie.

En termes de mobilité, selon la loi pour l'égalité des chances, la voirie publique doit être accessible à tous, des aménagements et des équipements adaptés doivent être proposés quels que soient l'âge ou la condition physique, et doivent répondre au besoin de confort et aux problématiques de mobilité des seniors.

En conclusion, les villes vont devoir anticiper les changements de comportements liés à l'avancée en âge et prendre en compte l'évolution des modes de consommation, le développement du e-commerce et du m-commerce (commerce mobile), mais aussi le recours aux nouvelles technologies.

Éléments d'éclairage sur la mobilisation et les enjeux de la prise en compte du vieillissement dans le mouvement HLM.



Magali Vallet,
Conseillère en politiques sociales à l'Union Sociale pour l'Habitat

Magali Vallet, conseillère en politiques sociales à l'Union Sociale pour l'Habitat, est intervenue afin d'aborder la question du vieillissement du point de vue du secteur HLM.

Elle a tout d'abord souligné que « la mobilisation des élus rejaillit sur les organismes HLM pour co-construire des solutions. » En effet, seule une mobilisation des différents acteurs de la ville pourra donner lieu à la mise en place de solutions pour faire face au vieillissement de la population.

Aujourd'hui, 49% des titulaires des baux au sein de la Métropole bordelaise sont âgés de plus de 50 ans, et ce pourcentage atteint les 55% dans les zones urbaines sensibles ; soit des locataires de plus en plus âgés. Ces statistiques classent Bordeaux dans la moyenne nationale puisqu'en France un locataire sur deux a plus de 50 ans, et 10% des demandeurs de logements sur Bordeaux ont plus de 60 ans. On voit donc au travers de ces chiffres que l'accompagnement du vieillissement est un véritable enjeu pour les bailleurs sociaux.

Actuellement, les bailleurs ont mis l'accent sur la conception de programmes neufs intégrant des logements adaptés au vieillissement. Ils ont également débloqué 60 millions d'euros par an afin d'adapter les logements existants. Ils portent une vigilance toute particulière à l'accessibilité financière de ces programmes ainsi qu'à la localisation des logements neufs, à proximité des services, des commerces et des transports en communs.

Cependant, l'action des bailleurs ne se limite plus seulement à fournir un logement, ils doivent être attentifs au bien vivre des personnes âgées à leur domicile et au maintien des équilibres entre générations. Pour cela de nombreux projets d'habitat intergénérationnel se développent, tels que le projet d'Aquitanis au Bouscat ou encore la résidence Concert'o développée par Logévie à Bordeaux.



Logévie – Concert'ô – Photo : G. Vicente

Le but de ce type d'habitat est de recréer du lien social en permettant aux séniors de vivre avec les autres générations afin de lutter contre l'isolement. Ce dernier point est d'ailleurs au centre des préoccupations des bailleurs sociaux qui ont dès 2011 mis en place des plans d'actions visant à détecter les problèmes et à favoriser le lien des seniors avec l'extérieur. Il s'agit donc de ne pas exclure les personnes âgées de la vie de la société et de leur redonner les moyens d'être un peu plus autonomes et un peu moins seules face aux difficultés qu'elles rencontrent.



Logévie – Concert'ô - Photo : Nicopulcrano

Enfin, les bailleurs sociaux doivent prendre en compte les ressources financières de leurs locataires et proposer des solutions aux personnes dont les revenus sont modestes voire très modestes. Ainsi le groupe Ciliopée a mis en place en 2011 un dispositif de préventions des chutes et d'accompagnement des locataires à revenus modestes. Un fond d'aide à l'adaptation de l'habitat a été créé et est alimenté par le bailleur.

Ce fond est destiné à couvrir les dépenses non prises en charge par les pouvoirs publics et les caisses de retraite. Mais le bailleur ne peut agir seul c'est pourquoi, fin 2014, un partenariat est développé avec la caisse d'assurance retraite et santé au travail(CARSAT) pour la prise en charge financière de travaux d'adaptation et la mise en place d'ateliers destinés à prévenir la perte d'autonomie, par une prévention alimentaire mais aussi des cours de gymnastique douce.

Et le bilan 2015 est positif avec 192 visites à domicile qui ont généré 36 dossiers auprès de la CARSAT pour financer des travaux. Grâce à ce partenariat avec la CARSAT le délai de traitements des demandes de travaux a été réduit et est passé de 18 à 5 mois entre le diagnostic et la réalisation.

Pour conclure Mme Vallet a exprimé le souhait que les stratégies des bailleurs sociaux soient plus intégrées dans les politiques locales notamment dans les plans locaux d'habitat ou dans les démarches de type « Villes amies des aînés » par exemple.



Photo : Aquitanis – Oréa – Fête des jardins partagés

Table ronde 1

Présentation du jeu d'acteurs : qui fait quoi pour accompagner la transition démographique.

Jean-Yves Chapuis, introduit cette table-ronde par une anecdote significative quant au chemin à parcourir pour accompagner cette évolution démographique parlant d'adjoints à l'urbanisme qui ayant reçu une invitation, pensaient qu'il s'agissait d'une erreur et que cette invitation était pour le social.

C'est tout l'enjeu de cette la table ronde de présenter les principaux intervenants institutionnels, mettant en évidence leur complémentarité dans l'accompagnement des personnes âgées.

En effet, les acteurs de la prise en compte de la longévité sont multiples et situés à des niveaux de compétences ou de territoires qui ne se recouvrent pas nécessairement.

Qu'ils interviennent en matière de prise en charge sociale, médico-sociale ou sanitaire, cette multiplicité rend parfois difficile l'accès à l'information, la cohérence des actions, voire leur pertinence et pose également la question des financements des actions et /ou aides.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 porte un regard différent sur l'avancée en âge et milite pour une prise en charge globale de celle-ci au sein du territoire de chacun. Ses grands principes étant basés sur l'anticipation à la perte d'autonomie, l'adaptation de la société et l'accompagnement à la perte d'autonomie.

Il s'agit ici, de présenter quelques uns des principaux acteurs afin d'une part de comprendre qui fait quoi dans cette prise en charge mais également de favoriser les interactions, synergies de politiques et de projets.



En présence de :

Huguette Lenoir

Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Cenon,
Présidente de l'Union Départementale des CCAS

Patricia Gau

Adjointe au Maire de Pessac, déléguée aux Solidarités et à la santé

Véra Briand

Adjointe au Maire de Rennes, déléguée aux Personnes âgées et au handicap

Thierry Suquet

Secrétaire Général de la Préfecture de Gironde

Marie-Jeanne Farcy

Conseillère départementale du canton de Lormont
Présidente de la commission Politique de l'âge,
Adjointe au Maire de Bassens

Sylvain Augez

Chargé de mission, Direction générale de la CARSAT Aquitaine

Catherine Le Mercier

Agence Régionale de Santé- Directrice adjointe à la délégation départementale de la Gironde

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV), entrée en vigueur le 1er janvier 2016, prend en compte le défi démographique en donnant un cadre législatif commun avec différents domaines de compétences répartis dans les niveaux de collectivité. C'est une loi de programmation qui met en valeur la place des seniors à l'aide d'une vision globale et sociétale. Leur autonomie est au centre des mesures à travers la revalorisation de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prise en compte de l'environnement et de l'entourage des personnes, ainsi que la rénovation des logements privés, dont 80 000 ont déjà été adaptés. Ainsi la transition démographique est aujourd'hui intégrée dans les politiques publiques.

L'accompagnement des personnes âgées dans leur parcours de vie implique aussi de leur donner le choix du modèle d'habitat leur convenant comme l'ont souligné **Thierry Suquet**, Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, et **Marie-Jeanne Farcy**, Conseillère départementale du canton de Lormont. C'est pourquoi les acteurs privés ont aussi un rôle clé, notamment dans l'offre de logement intermédiaire (entre l'autonomie et les EHPAD) comme les habitats intergénérationnels.

Le Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale, est au cœur du dispositif car il est en charge de la prévention contre la perte d'autonomie. La constitution d'un Pôle Solidarité Autonomie au niveau départemental permet de mutualiser l'accueil téléphonique et physique.

L'Agence Régionale de Santé est aussi un acteur important car elle coordonne les services auxquels les seniors font appel comme la médecine de ville ou encore les EHPAD. L'initiative PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie), plan personnalisé de soin développé à Bordeaux entre dans ce cadre car les déplacements concernant la santé des personnes âgées sont nombreux et complexes (souvent à de nombreux endroits différents). D'autre part, la conférence des financeurs (outil découlant de la Loi ASV) permet de travailler sur le financement d'actions de prévention individuelle et collective contre la perte d'autonomie. Aussi, **Catherine Le Mercier**, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a rappelé la nécessité de mettre en place des actions pour les aidants, souvent l'entourage familial, comme l'accueil temporaire dans des EHPAD ou encore les services d'aide à domicile.

L'ARS coopère avec les collectivités locales, l'Etat ou encore les caisses primaires maladies. La santé est donc un domaine transversal, ce qui justifie la réflexion d'un contrat local de santé au niveau de Bordeaux Métropole.

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) fait aussi partie des acteurs qui accompagnent la transition démographique. Elle mène des politiques d'action sanitaire et sociale telles que l'accompagnement au passage à la retraite, le repérage puis le suivi des personnes fragiles, l'aide pour les résidences autonomes, les ateliers « bien vieillir ». D'autres initiatives plus spécifiques existent comme une pièce de théâtre (« Vieillir c'est vivre ! ») pour sensibiliser les personnes âgées au bien vieillir ou encore le dispositif Dom'assist développé par l'institut national de recherche en informatique et automatisme(INRIA) et le bus numérique qui facilitent l'accès aux nouvelles technologies. Il faut aussi noter que le risque professionnel est très important dans le secteur des services à domicile : il y a quatre fois plus d'accidents que dans le bâtiment et travaux publics(BTP), comme le rappelle **Sylvain Augez**, chargé de mission pour la Direction Générale de CARSAT Aquitaine.

Au niveau des collectivités, les dispositifs sont parfois délégués à plusieurs services ce qui rend l'action compliquée. En effet, l'expérience des trois villes que nous allons décrire montre que le décloisonnement des politiques publiques est nécessaire dans la réponse au défi démographique. La ville de Rennes, qui fait partie du réseau « Villes Amies des Aînés » (initiative lancée par l'organisation mondiale de la santé(OMS) a une délégation transversale qui divise les actions en trois axes : l'habitat, la mobilité et l'inclusion dans la société.

Véra Briand, Adjointe au maire de Rennes, insiste sur la nécessité de partenariats comme l'intégration des bailleurs sociaux dans la réflexion. Dans la commune de Pessac, les personnes âgées représentent un quart de la population et les actions sont

menées avec le département au niveau de l'accompagnement, des aides à domicile et du transport mais les services sont cloisonnés. La question de l'autonomie est en revanche gérée de manière globale, notamment avec un service orientation/information. Il existe aussi des services spécialisés dans les syndicats de quartier, les associations et les clubs seniors. L'augmentation des demandes des retraités en difficulté a été constatée suite à un travail réalisé sur la santé et la précarité (des jeunes et des personnes âgées). Les soins sont plus accessibles mais il y a un problème de financement d'où une convention avec la CARSAT en cours.

Patricia Gau, Adjointe au Maire de Pessac, souhaiterait la mise en place d'un parcours santé et l'intégration de la commune au réseau « Villes Amies des Aînés ».

Huguette Lenoir, Présidente de l'Union Départementale des CCAS, a présenté le cas de Cenon, où le service d'aide à domicile, qui fait l'objet d'un partenariat entre des services publics et privés, a obtenu la certification AFNOR (Association Française de Normalisation). Il représente un exemple à suivre dans l'efficacité de la coopération mise en place entre les délégations d'urbanisme, de logement et du département. Il a également permis l'instauration du dispositif Mona Lisa qui lutte contre l'isolement, et du « pôle actions gérontologiques » qui propose un accompagnement des personnes âgées.

[En conclusion, un jeu d'acteurs complexe, à plusieurs échelles, auquel il conviendrait de donner plus de lisibilité, afin notamment d'améliorer le décloisonnement des politiques publiques menées par les différents acteurs, reliant particulièrement l'inclusion sociale au cadre de vie.](#)

Les ateliers thématiques : présentation de témoignages

Sur la base de la façon dont Bordeaux-Métropole prend en compte ce sujet, il s'agit de définir avec l'ensemble des acteurs concernés : institutionnels, professionnels, représentants des seniors, les sujets à investir, approfondir pour évoluer tant dans la définition des politiques publiques que dans nos pratiques et modes de faire.

Les thématiques retenues ne sont pas exhaustives, elles concernent toutefois les principales compétences métropolitaines sur lesquelles il est possible et essentiel d'agir afin d'améliorer la qualité de vie des seniors dans le domaine du cadre bâti en complémentarité de l'action des communes davantage orientée sur le secteur social.

Les domaines concernés sont :

- 1 - l'habitat
- 2 - les espaces publics et aménités urbaines
- 3 - la mobilité/déplacements
- 4 - la silver économie

Atelier 1

L'Habitat



Atelier animé par **Patrick Tournache**,
Directeur adjoint habitat et politique de la ville, chef du
service stratégies et solidarités urbaines à Bordeaux
Métropole

Face à une démographie croissante et une demande en maintien à domicile soutenue, Bordeaux Métropole doit adapter et développer l'habitat dans des logiques de qualité et de prix maîtrisés tout en prenant en compte les enjeux sociaux liés au logement. Forger des politiques d'habitat durables, viables et novatrices, telles sont les attentes autour de cet atelier qui mobilise un ensemble d'acteurs diversifié, mettant en avant des innovations sociales en matière d'habitat.

La stratégie de l'opérateur public Aquitanis, présentée par son Directeur Général Adjoint, **Jean-Luc Gorce**, s'établit sur un certain nombre de constats. Tout d'abord, le nombre de demandeurs de logement auprès d'Offices Publics de l'Habitat (OPH) en France est croissant, et la région bordelaise, forte d'un climat attractif pour les personnes âgées, ne fait pas exception. De nombreuses problématiques se posent aujourd'hui, à commencer par la sous-occupation de logements par des personnes pour qui ils sont bien trop spacieux mais qui ne souhaitent pas en changer. L'allongement de l'espérance de vie, couplé à la volonté de beaucoup de locataires âgés de ne pas quitter des logements inadaptés à leurs besoins fournit une difficulté supplémentaire pour répondre aux attentes des nouveaux demandeurs. Jean-Luc Gorce rappelle également que le parc social d'Aquitanis est relativement ancien, ce qui nécessite une révision de l'habitat social et a conduit l'opérateur à mettre en place une stratégie forte articulée autour de 3 axes complémentaires.

Le premier réside dans l'adaptation des logements existants grâce à la démarche « Label bleu », qui facilite le déplacement et le quotidien des locataires à travers certains remaniements tels que l'installation de rampes d'accès, la mise en place d'ascenseurs ou l'aménagement de sanitaires.

Le second point propose la création de nouveaux logements qualifiés de « Résidences Solidaires », qui prennent notamment l'aspect intergénérationnel comme fondement du vivre ensemble, s'exprimant à travers des activités comme le jardinage collectif.



Photo : Aquitanis-Résidence solidaire Oréa – Le Bouscat

Enfin, Aquitanis souhaite encourager la conduite de projets en soutenant des dispositifs existants tels que les EPHAD, ou lancer de nouveaux projets comme en atteste la réalisation des « villages seniors » : des logements dédiés aux personnes âgées, complètement autonomes et ne relevant pas entièrement du logement social puisque ces dispositifs font intervenir une palette d'acteurs publics et privés.

Aussi, la présentation des « Villages d'Or » faite par **Jean Philippe Ravel**, Directeur Développement et Communication du projet, illustre parfaitement la politique d'Aquitanis en la matière. Il commence par mettre l'accent sur le pragmatisme lié à la réalisation de ce village senior, en particulier du point de vue économique. Il rappelle que sur le territoire de Bordeaux métropole, le revenu moyen des seniors environne 1200 euros par mois, faible chiffre qui permet pourtant l'accès à ces villages avoisinant dans l'ensemble un coût de 250 euros par mois. Ceux-ci bénéficient en effet de prix plafonnés, et surtout d'une prestation de services à la carte pour ceux qui le désirent.



Photo : Les Villages d'Or Perpignan – P. Soulier

« L'accessibilité à tous », comme Mr Ravel l'indique, est le maître mot du projet, et celle-ci est double : financière mais aussi pratique, avec de nombreux aménagements permettant la mobilité au sein du logement (sièges rabattables, douches au ras du sol, emplacements proches de commerces et transports). Enfin, l'isolement est perçu par les porteurs du Village d'Or comme une conséquence de la perte de lien social, ce à quoi il faut remédier. Créer du lien devient alors une nécessité, et les villages tentent de répondre à ce défi par des espaces de convivialité, un club house et un ensemble d'activités collectives proposées aux résidents.

Pour **Muriel Jouve**, à l'origine de la démarche Happy Cocoon, la question de l'habitat à l'heure actuelle se doit d'interroger la fatalité du vieillissement et tous les enjeux qui y sont associés. C'est notamment dans cette perspective qu'elle a façonné le concept novateur Happy Cocoon, tout à la fois emprunt d'éléments existants. Vieillir autrement, de manière pratique mais aussi philosophique, est le pari fait par ces établissements qui sont, à ce jour encore, à l'état de projet et qui tentent d'allier bien être et cadre de vie. De même que dans le discours du Directeur Général Adjoint d'Aquitanis, la prise en compte de la réalité économique est fondamentale dans l'organisation de logements sociaux, et pour Muriel Jouve cette réalité s'exprime par la diversité et la variabilité des revenus des seniors, qui impliquent la création de résidences « fortes de services à revenus moyens ». Proposer « quelque chose de différent », c'est aussi évoquer l'esthétique pour Muriel Jouve, rompre avec les établissements de vie classiques aux allures de centres médicalisés. Pour cela, les résidences du projet sont imaginées sur pilotis avec, comme particularité, et pour faciliter l'accès aux personnes plus fragiles, une entrée en rez-de-chaussée. Regrouper les diverses thématiques qu'il est possible de trouver dans des résidences senior fait aussi partie des prérogatives de Happy Cocoon. Le volet social est primordial avec des animations, des prix peu onéreux, l'aspect environnemental incarné par des choix d'habitat durable, etc.

Le projet témoigne en outre d'une responsabilité économique, puisque l'implantation de ces résidences devrait se faire dans des communes de préférence rurales et en besoin de revitalisation économique, afin de donner un véritable rôle social aux centres de vie Happy Cocoon.

Encore à l'état théorique, le projet ne repose pas sur un site géographique encore spécifique mais possède d'ores et déjà un certain nombre de soutiens, comme Talence Innovation Sud, qui pourrait être rejoint par bien d'autres.

Le concept de béguinage présenté par **Tristan Robert**, fondateur de l'association Béguinages Solidaires, n'a rien de nouveau. Au contraire, il est une résurgence de pratiques datant du Moyen-âge, caractérisées par des lieux de vie autonomes où se rencontraient autrefois les béguines, ces religieuses fortement présentes en Europe du Nord. Le qualificatif « Solidaire » attaché à cette pratique et qui fonde l'esprit de l'association dont nous parle ici Tristan Robert, est indispensable dans la démarche choisie. S'entraider, être là les uns pour les autres, s'exprime par la signature intergénérationnelle que tentent de porter les Béguinages Solidaires afin de voir le quartier différemment, de s'ouvrir à celui-ci. A travers une approche *bottom-up* partant des résidents de différents centres de vie, les Béguinages Solidaires cherchent à opérer un véritable changement de logique, dont la clé est contenue dans une simple phrase :

« Prendre en compte les personnes plutôt que de les prendre en charge. »

Lorsqu'une résidente d'une maison de retraite demande à Tristan Robert, alors qu'il prospecte pour lancer son projet, si elle peut « être encore utile à la société », celui-ci y voit le véritable challenge lié à l'allongement de la vie.

La proximité est aussi une pièce maîtresse de cet édifice encore à l'état de projet, puisque favoriser (et valoriser) le local est un enjeu premier. Les ressorts écologiques sont mis en avant, les matériaux de construction de ces lieux de vie étant choisis dans une optique durable et économiquement viable. Faire travailler ensemble le monde associatif et les entreprises semble crucial pour Tristan Robert, qui nous rappelle que c'est en combinant ces deux sphères que le partage et l'innovation peuvent être effectivement réalisés. Le volontariat et la bonne volonté forment la base de cette démarche, et passent par l'adhésion à une charte de vie qui met la bienveillance et la solidarité au dessus de tout.

Tristan Robert se place en opposition à l'habitat « adapté » aux personnes âgées et revendique la création au sein de son projet de logements au contraire « adaptables » : en clair, ne fournir des équipements d'aide aux personnes qu'en cas de demande pour ne pas associer d'entrée l'habitat des seniors à un centre médicalisé.

Le langage est en effet important, et le fondateur de l'association l'affirme, ce ne sont pas des « résidents » mais bien des « habitants » qui logeront au sein de ces béguinages.

Le mode d'action de l'association est double : construire et rénover, ou agrandir. Concrètement, l'habitat sera formé d'une vingtaine de maisons, au sein desquelles une maison commune fera office de zone de convivialité prolongée par le jardin potager et l'atelier de bricolage dans une optique de création de lien social. Comment rendre alors viable un tel projet ? Le principal intéressé soutient que la transversalité des acteurs est la solution,

notamment en travaillant avec les bailleurs sociaux et les collectivités locales – qui peuvent y voir un intérêt par l'apport foncier que constitue cet ouvrage. L'apport socio-économique n'est pas non plus en reste puisque Tristan Robert se félicite, à terme, de pouvoir dire que cette démarche est créatrice d'emplois à travers l'instauration de professionnels au contact des habitants des béguinages.

La stratégie adoptée par **Mario Bastone**, directeur de Logévie, au travers du projet d'habitat intergénérationnel développé à Lormont, est celle de la mutation d'un site ancien dans une approche de réhabilitation. C'est en collaboration avec l'architecte Patrick Baggio que le projet prend forme à travers une question essentielle lorsque l'on élabore des structures pour seniors : la praticabilité. Pour cela, la priorité a été donnée à la proximité, que ce soit à l'égard des commerces, des lieux de soin ou des transports, en l'occurrence le tramway. Selon l'architecte, la présence d'une école est tout à fait révélatrice de l'objectif intergénérationnel, avec comme ambition de créer dans cet espace de vie un carrefour des âges. Le projet se caractérise par un concept d'îlot ouvert à forte « capacité d'appropriation », afin de créer un attachement chez les résidents envers leur habitat.

La diversité d'activité est au cœur du sujet, et l'expression de l'architecte en la matière en dit long :

« De la binette à l'assiette en passant par la tablette. »

Le jardinage collectif, la cueillette de fruits, l'organisation de repas rassemblant petits et grands et l'adaptation aux nouvelles technologies, dans une logique de lutte contre la fracture numérique, tout est rassemblé pour faciliter la création d'un tout homogène malgré le fossé des âges.

Pour **Sigrid Monnier**, directrice de Gironde Habitat, l'un des problèmes actuels et récurrents du monde du logement social senior provient du manque d'informations dont disposent les locataires. Cela se matérialise essentiellement par la faible demande d'adaptation des logements par des personnes qui en auraient pourtant besoin. L'opération portée sur la commune du Teich par Gironde Habitat tend à répondre à cette difficulté.

Le projet a été pensé sur la base d'une réflexion préalable autour d'un défi : comment retarder au maximum l'entrée en EPHAD ? L'idée qui s'est imposée pour la créatrice de projet **Valérie Barlois**, Directrice du Projet pour Bouygues Bâtiment Centre Sud Ouest, a été l'instauration de logements inspirant la sérénité, et pour cela l'ergonomie a été le mot d'ordre : l'« ergo-conception » ou comment créer du logement en se basant sur l'anticipation des risques de chutes, d'accidents, et ainsi assurer un plus long maintien en logement individuel. Cela se manifeste par exemple par la présence de douches italiennes, de vasques ou de couleurs murales adaptées aux problèmes optiques.

Les résidences créées au Teich sont de petite taille, proposant une proximité aux services, et se caractérisent par un format hybride entre le logement individuel et collectif. Une salle commune permet la jointure des logements et sert d'espace de convivialité et d'activités. Les aspects modernes et « *secure* » ont été priorités afin de construire un sentiment de bien être. L'adaptabilité est au centre des préoccupations comme le rappelait Sigrid Monnier, c'est pourquoi la conception est basée sur l'évolutivité et la réversibilité des logements selon la demande, afin d'offrir des logements financièrement accessibles et initialement peu associés au possible handicap. De même, les services à la personne sont très limités mais potentiellement accessibles si le locataire désire en profiter. L'esthétique est travaillée de sorte que ces établissements ne soient pas stigmatisés comme pourraient l'être certaines maisons de retraite et autres EPHAD : l'objectif est d'y percevoir une zone résidentielle qui ne serait pas forcément dédiée aux seniors, ce qui en renforcerait l'attractivité.



Photo : Gironde Habitat – Bouygues Construction – Le Teich

La table ronde portant sur le thème de l'habitat a ainsi permis d'explorer un certain nombre de stratégies, nouvelles ou réhabilitées, et ce à travers une palette d'acteurs diversifiés. Le logement senior, pour répondre aux défis posés par l'allongement de la vie, doit être adapté et adaptable, à la fois pratique et symbolique d'un maintien dans la vie sociale. Le volet intergénérationnel, énormément repris, est une composante qui apparaît désormais inévitable pour développer du lien social : il doit être utile au senior mais aussi aux populations plus jeunes. Proposer un habitat participatif, tel est un des défis lancés par cette nouvelle conception du logement senior.

La métropole compte déjà de nombreuses démarches en la matière, qui voient des seniors s'impliquer dans des projets collectifs, devenir maîtres d'ouvrage et faire mentir l'idée que vieillir rime avec inutilité sociale. Il ressort enfin de ce débat la pluralité d'offres qui existent en matière de logement, qui ne sont pas hiérarchisées mais plutôt complémentaires, car elles répondent à une demande qui est elle-même très largement diversifiée.

Atelier 2

Les espaces publics et aménités urbaines



Atelier animé par **Nicolas Drouin**,
Chef de la Mission espaces publics au sein de la
Direction générale des territoires de Bordeaux Métropole

L'atelier « Les espaces publics et aménités urbaines » est introduit par un rappel du positionnement de Bordeaux Métropole vis-à-vis des personnes âgées aujourd'hui. Quelques dispositions du Plan Local d'Urbanisme sont notamment rappelées, telles que l'intensification urbaine autour des services et l'accompagnement des mobilités douces, mesures qui concernent l'ensemble de la population de façon intergénérationnelle. S'agissant de l'aménagement de l'espace public, des orientations fortes en faveur du handicap et, d'une manière générale, du confort de l'utilisateur ont été fixées par les élus. Les projets étudiés aujourd'hui tiennent compte prioritairement du piéton et de l'hospitalité du domaine public, les plans d'accessibilité sont également développés commune par commune.

Marion Vaconsin, paysagiste à l'agence Bouriette & Vaconsin paysage et urbanisme, introduit le sujet par le constat brutal mais bien réel de la vision négative de la société sur la détérioration du corps. Alors que la vieillesse consiste en l'acceptation de la lenteur, en la retraite d'une vie et d'une société, et en l'inactivité voulue ou subie, l'environnement social et physique dans lequel elle se développe lui semble hostile. La ville contemporaine est rude. Elle est encombrée d'objets et de symboles qui ne font plus sens face à la lenteur des personnes âgées. L'espace se charge d'une complexité due à la somme d'attentions visant à faciliter l'usage de la ville par tous. Ce paradoxe est lié à la commande publique, principalement exprimée par l'accumulation de problèmes et d'objectifs, délaissant foncièrement l'approche anthropologique.

Selon la paysagiste, la conception de l'espace urbain ne peut être envisagée sans une étude sensible du site, alors que la kinesthésie et la poésie semblent faire défaut au cœur des commandes d'espaces publics.

Il s'agit de poser la question : « qu'est-ce que le trajet du quotidien nous offre comme expérience de vie ? ».

La méthodologie proposée par Marion Vaconsin est celle de l'utilisation du corps comme outil d'enquête de terrain. Il s'agit du corps du concepteur, comme instrument réceptif et analytique des caractéristiques du lieu. Mais il est aussi question de l'observation du corps de l'utilisateur dans la ville, de son installation dans l'espace, de ses déplacements. Son étude par le prisme de la vieillesse révèle des problématiques d'échelle, de matérialité et de fréquence des espaces publics. Cette expérience corporelle du lieu, la paysagiste la complète par le partage avec ses habitants et usagers afin de découvrir d'autres éléments d'ancrages au site. Ce sont les souvenirs, les histoires et les repères, les points fixes à l'intérieur d'une ville en perpétuel mouvement. Marion Vaconsin appuie cette méthodologie par une traduction spatiale dans ses projets. Les réponses apportées sont simples. Ce sont des stations, des moments d'arrêts et de rencontre, souvent fédérés par un point d'eau. Il s'agit aussi de proposer des parfums, des matériaux et des atmosphères mettant en éveil les sens et les mémoires. Mais il s'agit aussi de restaurer un récit collectif, des moments de partage et de bien-être, par l'organisation de moments de banquet lors de la transmission du projet aux habitants par exemple.

Nadia Sahmi, architecte spécialisée en accessibilité et qualité d'usage pour tous, complète l'intervention précédente. En effet, elle s'applique à mettre en place une méthodologie sensible, basée sur la question « qu'est-ce que l'on ressent ? », avant de s'intéresser à la fonction.

Les méthodes humaines de conception qu'elle emploie sont le fruit de ses expériences personnelles lors de la réalisation de projets. Trois éléments de réflexion sont proposés par l'architecte pour accompagner les personnes fragiles à se déplacer plus loin dans l'espace public : l'assise, le temps entre les assises, et les sanitaires et points d'eau. L'attention portée au détail est une des premières marques d'une approche centrée sur la personne. Elle peut s'illustrer par le dessin de l'assise dans l'espace public, adapté à chacun selon les âges. Si la réflexion doit se porter minutieusement sur le moindre élément, c'est parce que tout événement gênant dans la composition du parcours peut se transformer en obstacle pour une personne âgée.

« Avec la vieillesse, une seule mauvaise expérience de l'extérieur peut entrainer le repli chez soi. »

Le détail passe aussi par une réflexion au cas par cas, permettant d'adapter l'intervention au lieu et à chacun de façon non stigmatisante, car le travail de l'aménageur réside dans l'art de créer du lien social autant que du lien physique. Il ne s'agit pas de dessiner une multiplicité de parcours adaptés aux besoins divergents des usagers de l'espace public, mais bien de créer un aménagement pour tous, connectant les regards et créant des points de contact. De façon générale, l'espace public doit jouer avec l'aspect kinesthésique du corps afin de le stimuler.

Aussi, Nadia Sahmi incite à penser la société en une chaîne d'acteurs interconnectés et non plus de façon segmentaire par tranches d'âges (adolescents, bébés, personnes âgées,...). Car s'il est ainsi nécessaire de prendre en considération absolument tout le monde dans la réflexion d'un projet, les interventions spatiales et urbaines tendent actuellement à répondre aux besoins des personnes les plus faibles, laissant parfois en marge les autres acteurs de l'espace public. En effet, l'architecte souligne le rôle de la femme de 55 ans, aujourd'hui au cœur du système enfants/parents/grands-parents/petits-enfants : dans une société où l'attention est portée aux plus jeunes et aux plus âgés, son statut est souvent oublié dans les réflexions d'aménagement.

Nadia Sahmi privilégie donc l'approche humaine à l'approche normative, en soulignant la nécessité de prendre du recul sur les réglementations. Bien que les normes soient nécessaires, il faut les considérer autrement, en proposant des solutions équivalentes afin qu'elles ne prennent pas le pas sur le bon sens.

A partir de l'analyse urbaine du quartier d'Arlac à Mérignac (33), **Nelson Correa**, architecte à l'A'urba, insiste sur la nécessité d'aménager des espaces de qualité, adaptés à chacun. La conception d'un espace ne doit pas se faire à travers l'observation d'un seul type d'usager : il s'agit de faire des espaces publics pour tous et pas seulement à destination des personnes âgées. La méthodologie propose de définir différentes typologies de quartiers selon leur relation aux lieux de services, puis de délimiter des périmètres d'intervention à partir de centralités. Est ensuite décidé si l'intervention consiste en des travaux de réaménagement ou, de façon plus ponctuelle et légère, en des travaux d'amélioration. Pour déterminer cela, il est nécessaire d'anticiper les nouvelles façons de faire et de vivre de la société.

Les espaces publics doivent être praticables équitablement par tous, tout en étant en adéquation avec les modes de vie d'une société qui évolue. Il est intéressant d'observer l'impact du changement des modes de consommation sur l'aménagement de l'espace public, et plus particulièrement, d'analyser les répercussions de cette évolution dans l'interaction entre les espaces de service et de logement.



Photo : A'urba

Comme évoqué dans les présentations précédentes, la relation du corps à l'espace de la ville est primordiale dans la conception. Nelson Correa fait état de trois points relatifs au déplacement logement-services dans un quartier, pouvant être développés lors de la réflexion sur les espaces publics. Tout d'abord, repenser la façon de se déplacer par la réinvention de moyens de mobilité, permet une approche équitable et non-stigmatisante de l'environnement. L'observation de l'utilisation du vélo dans les centres urbains, donne par exemple naissance à un tricycle susceptible de remplacer les fauteuils roulants au service des personnes âgées.

Dans un second temps, des services ambulants de proximité peuvent être mis en place dans l'espace public. La réflexion sur l'aménagement d'un lieu urbain doit s'adapter au temps et à la possibilité de présence de ces services. Ils sont une alternative à la mise en place des aides à domicile, mais avec l'avantage de permettre la génération d'un lien social et la stimulation physique de l'environnement extérieur. Ils peuvent se manifester sous forme d'un bibliobus, d'un coiffeur, d'un boucher, ... à l'image de la vie dans les villages il y a quelques années.



Photo : A'urba

De façon générale, la réflexion sur la chronotopie d'un lieu, permet de jongler avec l'éphémère et le permanent, ou encore avec le changement de fonction d'un espace selon les moments de la journée. La variation d'usages dans le temps permet de profiter pleinement d'un lieu et de dynamiser l'espace public.

Enfin, des mobiliers urbains intelligents devraient être développés dans le but de faciliter le déplacement et la lecture de l'espace public, en le ponctuant d'un temps de pause numérique par exemple. Alors que l'impératif d'économie budgétaire réduit parfois les réalisations d'espace public, il est nécessaire de prendre le temps d'appréhender les répercussions de l'aménagement d'un site sur ceux qui le vivent. Pour cela, la mise en place de solutions provisoires permet de tester leur efficacité sur les usages et les pratiques du lieu. Elles permettent d'observer et de juger s'il est nécessaire de les améliorer ou de les consolider, avant leur concrétisation à plus grand budget. Ce type d'intervention de transition permet également de donner vie à un lieu public, tout en attendant une meilleure solution d'aménagement. Il peut s'agir par exemple de l'installation légère d'un mobilier urbain en bois, en un lieu précis, pour observer quel serait son impact dans la vie du site.

A plus grande échelle, il peut s'agir de penser à aménager un espace, comme une place, pour y permettre l'accueil d'un service ambulancier, puis de voir comment ce service fonctionne et de décider s'il est judicieux ou non de l'aménager réellement.

Vera Briand, adjointe au maire de la ville de Rennes et déléguée aux Personnes âgées et au handicap, présente ensuite le réseau « Villes amies des aînées » dont fait partie sa ville depuis 2011. Elle énonce tout d'abord les trois axes généraux qui sont travaillés dans le cadre de cette affiliation : l'habitat, l'amélioration de l'information et de la communication avec les aînés, et l'action contre l'isolement. Dans les interventions précédentes, était soulignée l'importance de ne plus penser la société de manière fragmentée par tranches d'âges, et de réaliser des espaces pour tous afin d'éviter de stigmatiser les personnes âgées ou handicapées. C'est également ce que souligne Vera Briand, en expliquant son inconfort face à l'utilisation courante du terme « intergénérationnel » comme s'il s'agissait d'une ligne originale dans la conception de logement :

« L'intergénérationnel devrait être le quotidien, la normalité de toute cité. »

De façon générale, il faut s'attacher à concevoir des lieux de vie impliquant le croisement des habitants dans les espaces communs et permettant la mutualisation de certains services. Complétant ce qui a été proposé en amont, Vera Briand expose l'exemple rennais, où la relation logement-services a été travaillée avec les bailleurs sociaux. Des espaces communs ont été créés dans les immeubles afin de recevoir les services d'aide à domicile, lieux intermédiaires entre des services venus de l'extérieur et reçus dans l'espace intime et privé. C'est une solution de transition entre le « danger » que peut représenter l'extérieur pour les personnes fragiles, et la permanence dans le logement, pouvant mener au repli chez soi. Les services reçus, comme les repas ou la venue d'un coiffeur, peuvent aussi être mutualisés dans ces espaces.

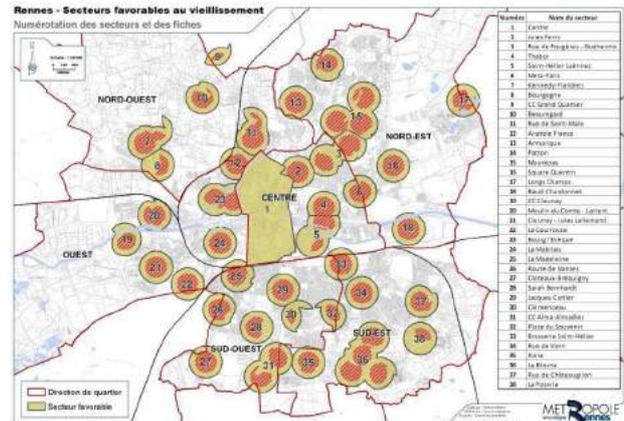
Des jardins partagés et des résidences d'artistes sont d'autres façons de provoquer la rencontre et de tisser le lien social entre voisins et personnes d'associations et de collectifs extérieurs.

Vera Briand souligne qu'un échange constant est mené avec habitants, bailleurs sociaux et concepteurs, pour penser la ville.

Le travail et l'écoute entre les différents acteurs est l'une des clés de fonctionnement du réseau « Villes amies des aînées ». De façon générale, dans la réflexion sur l'habitat favorable au vieillissement, la ville de Rennes veille à proposer un logement adapté et adaptable dans un environnement accessible et intégré à la vie sociale.

Pour cela, un travail de cartographie découpant la ville en 40 secteurs a été réalisé. Des fiches d'identité urbaines et sociales ont été faites pour chacune

de ces divisions, présentant l'histoire du quartier, les services ou encore les transports en communs, et permettant de définir des zones de convergence susceptibles de guider le réaménagement et la requalification. Ces informations sont utiles aussi bien à la municipalité qu'aux associations de quartiers. En parallèle, l'étude de l'évolution de la démographie permet d'adapter les propositions de logements afin que les personnes n'aient pas à changer de quartier suivant l'évolution de leurs besoins, liés notamment à la vieillesse.



L'atelier « espaces publics et aménités urbaines » a ainsi permis de définir deux axes à travailler pour Bordeaux Métropole. Il s'agit de faire évoluer l'ingénierie métropolitaine d'une part, et d'autre part de formuler différemment les cahiers des charges liés aux projets d'aménagement pour passer d'une commande fonctionnelle à une commande qui intègre l'utilisateur par l'organisation de banquets, de moments d'écoute, de balades urbaines. Trois axes d'action évoqués par les intervenants semblent particulièrement porteurs :

- Aborder la norme autrement, en pensant à des solutions adaptées au cas par cas.
- Penser les 1000 détails d'aménagement, en apportant le même soin à toutes les échelles de projet et en adaptant les interventions aux lieux et aux personnes auxquelles elles sont destinées.
- Animer l'espace public par des services ambulants ou d'autre événement pouvant participer à la vie de l'espace public, en les prévoyant dès la conception et en encourageant leur venue.

Ces chantiers devront être abordés sans perdre de vue l'importance, pour Bordeaux Métropole, de développer une compétence sociétale en plus de ses compétences techniques. Cela permettra d'apporter des réponses humanistes à la problématique du vieillissement, facilitées par le décloisonnement et l'échange « horizontal » entre les services travaillant aux aménagements de l'espace public.

Atelier 3

Mobilité/déplacements



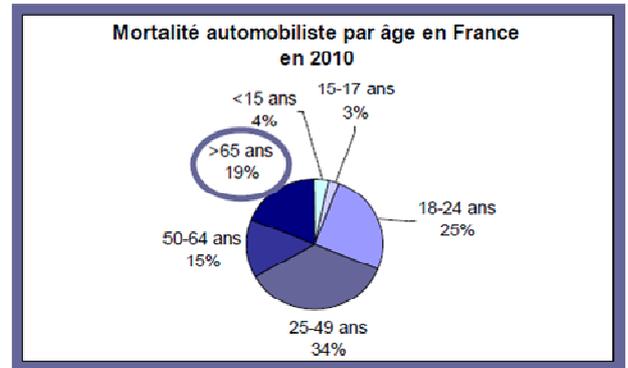
Atelier animé par **Fabrice Limare**,
Directeur de la Multimodalité au sein de la Direction
Générale Mobilités de Bordeaux Métropole

La mobilité des personnes âgées est spécifique comme en attestent les évolutions constatées entre l'enquête « ménages déplacements » (EMD) de 1998 et l'enquête « ménage déplacements grands territoires » (EDGT) de 2009. En effet, la comparaison des données de ces enquêtes montre que le nombre de déplacements par jour s'est accru et qu'il diminue avec l'âge mais la part des personnes de plus de 85 ans qui ne se déplaçaient pas a baissé (de 62 à 46%). Il faut aussi souligner que la mobilité se réduit de plus en plus tardivement et que les séniors de plus de 85 ans à mobilité réduite se composent de 40% d'hommes contre 52% de femmes.

« Avec l'âge, on se déplace moins longtemps, moins souvent et moins rapidement. »

Au niveau des moyens de transport, la part de la marche est croissante avec l'âge et les personnes sont désormais plus passagères que conductrices. La surreprésentation des personnes de plus de 65 ans dans la mortalité piétonne montre qu'il est nécessaire d'aménager les espaces publics. Les motifs de déplacements des séniors sont le plus souvent en lien avec le domicile, ce qui explique la baisse des déplacements secondaires. La temporalité de ces déplacements se situe en dehors des heures de pointe, notamment pour les plus de 65 ans par rapport au reste de la population avec des pics de mobilité de dix heures à midi et de quinze heures à dix-huit heures. D'autre part, les distances sont plus courtes pour les personnes âgées : à partir de 75 ans, plus de la moitié des déplacements sont inférieurs à deux kilomètres (qui s'effectuent le plus souvent en voiture). L'utilisation de la voiture s'explique par le fait que les séniors sont plus nombreux à disposer du permis de conduire.

De plus, les enquêtes ont montré que les habitudes perdurent tout au long de la vie, ce qui implique de convaincre les personnes âgées, dont une part croissante possède un abonnement aux transports publics, d'abandonner leur voiture.



La spécificité et les divers degrés de mobilité des séniors invitent à comprendre les usages afin de cibler l'information, qui est un outil central du développement des mobilités douces et collectives. Les plateformes de conseil en mobilité pour les séniors s'inscrivent dans ce cadre, à l'instar de l'association Wimoov créée en 1998 et représentée par sa Directrice régionale **Julie Cathala**.

L'association se consacre aux séniors depuis un an par le biais d'une plateforme visant à améliorer la capacité des seniors à se déplacer (compétences, accès et appropriation de l'offre) afin de diminuer la dépendance, l'isolement et de soulager les aidants. La sensibilisation (coaching mobilité) permet de diminuer l'usage de la voiture et de reculer le moment où les séniors ne peuvent plus se déplacer seuls. A partir d'un bilan de compétences, des services adaptés sont proposés à chacun. Le manque de mobilité est souvent dû à un manque d'information, à un déficit matériel et/ou financier. La plateforme propose des services individuels (bilan de compétences) et collectifs (sensibilisation à la sécurité routière et à l'usage des transports en commun) avec l'objectif d'une certaine autonomie des personnes formées. A ce jour, 51 personnes ont pu être accompagnées individuellement et 110 séniors ont été sensibilisés. Cependant, la nécessité de combiner plusieurs moyens de transport pour un même trajet, et un fréquent sentiment d'insécurité, sont des freins à la mobilité des seniors.

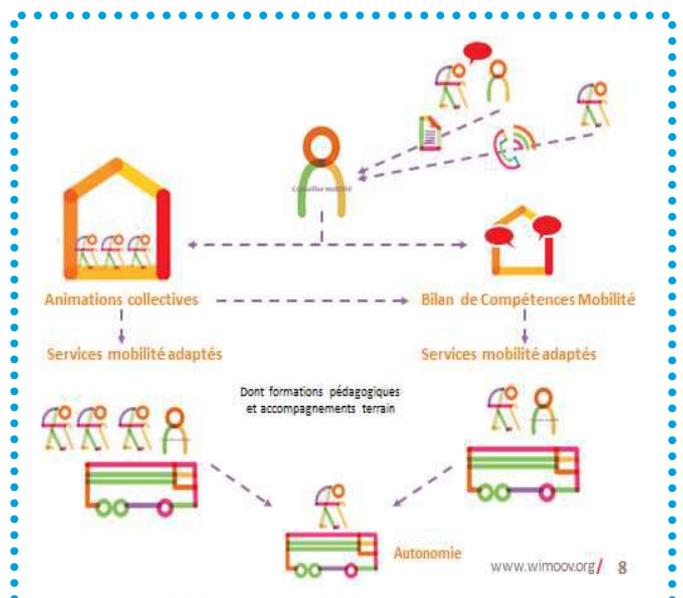


Image : Données wimoov

La politique mise en œuvre par Bordeaux métropole et son délégataire **Kéolis** est récemment passée d'une logique de transport à une logique de mobilité : le transport est l'ossature du système mais son offre reste insuffisante. C'est pourquoi il faut mobiliser l'ensemble des leviers (Plan local d'urbanisme intercommunal, Plan accessibilité voirie et espaces publics, conseil en mobilité et marketing...) tout en s'adaptant aux spécificités des territoires urbain et péri-urbain, afin de mettre en œuvre des modes de transport plus performants. La stratégie de Bordeaux Métropole en matière de mobilité repose sur un Schéma directeur des déplacements métropolitains articulé à cinq axes complémentaires :

- le renforcement de l'efficacité réseaux de transport en commun (entretien), le développement d'une politique ambitieuse d'optimisation de l'usage de l'automobile (covoiturage, auto partage), une politique de stationnement cohérente en lien avec les communes (parkings), l'exploitation maximale du potentiel des modes doux (vélo, piéton), et la simplification de l'utilisation des services de transport pour tous les citoyens. Cette politique globale ne cible aucun type d'utilisateur, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas bénéfique pour les seniors, comme le dit Fabrice Limare :

« Ce qui est bien pour tous sera bien pour les seniors. »

Des plans d'accessibilité et les aides à l'achat d'un vélo sont par exemple à leur disposition.

Paul Chaperon, Directeur du marketing commercial et de l'intermodalité de Kéolis Bordeaux Métropole donne ensuite certaines informations permettant de mieux comprendre l'utilisation des transports publics par les seniors et les axes d'améliorations.

Tout d'abord, les plus de 60 ans réalisent 10% des voyages comptabilisés, et 5000 abonnés sur 18000 sont des seniors.

La fraude est minoritaire et la satisfaction des personnes âgées supérieure à celle des autres usagers. Les seniors sont aussi plus sensibles à l'humain qu'au digital en matière d'information, privilégient leur sécurité (bousculades) et sont plus attentifs au confort qu'au temps. Du point de vue de Kéolis Bordeaux Métropole, plusieurs leviers sont disponibles pour augmenter le nombre d'abonnements selon les tranches d'âges, à commencer par les jeunes retraités : 57% empruntent les transports en commun pour faire leurs courses, se déplacer en centre-ville ou encore pour le sport et les loisirs ; 70% sont sortis en soirée au cours du dernier mois mais utilisent principalement la voiture, ce qui appelle une offre de parkings relais ou de tarification adaptée. Les plus de 75 ans (divisés en trois catégories : autonomes, déclinants, dépendants) sont pour les trois quarts d'entre eux plutôt en forme, et ont donc la possibilité d'utiliser les transports en commun. Ils ont pourtant de nombreux problèmes pour se déplacer : atteindre les stations, attendre les véhicules, s'orienter ou encore se signaler au conducteur.

C'est pourquoi le réseau est hiérarchisé afin de se repérer plus facilement (différenciation entre les Lianes et les Citéis par exemple), et d'être plus accessible (pas de marche pour monter dans les bus), les véhicules et les arrêts étant transformés dans cette optique (vers le 100% accessible).

Il existe également des dispositifs spécifiques comme les **mobibus** destinés aux personnes à mobilité réduite. Une tarification spécifique est proposée aux seniors : tickarte à tarif réduit, gamme sénior d'abonnements, gratuité (tarification sociale pour les plus de 75 ans).

Des outils de communication sont mis en place tels qu'une nouvelle signalétique, plus claire (moins de couleurs) et visible (écrit en plus gros). L'application mobile et le site internet de TBM (Transports de Bordeaux Métropole) sont des assistants à la mobilité, permettant de choisir l'allure de la marche dans les calculs d'itinéraires, tandis que les échanges sont facilités par l'organisation de « Café Gourmands TBM » par exemple.

Du côté des perspectives d'évolution, l'accès aux transports en commun va être simplifié grâce à un changement de billettique prévoyant notamment le post paiement (utile pour les personnes ne voulant pas payer un abonnement sans savoir s'il va être vraiment rentable), à une nouvelle offre (extension du tram), à l'augmentation du confort pendant le voyage (formation des conducteurs à la conduite douce).

Au-delà des infrastructures, il est nécessaire que les acteurs locaux appuient l'utilisation d'autres modes de transport. **Alain Guérineaud**, Président de l'association Vélo Cité présente le dispositif « Remise en selle » qui est une vélo-école mettant l'accent sur les bons comportements pour se lancer en ville. Les seniors participant à ces ateliers sont satisfaits et certains sont même devenus des encadrants. Le matériel est adapté pour les personnes âgées avec la mise à disposition de vélos électriques ou encore des tricycles.

Le dispositif, dont l'offre a vocation à doubler, peut donc permettre aux seniors de changer de comportement de mobilité tout en garantissant leur sécurité. L'expérience « Vélo sans âge » réalisée au Danemark est aussi un bon exemple car elle permet, en plus de garantir la mobilité et donc d'éviter l'isolement, de faire le lien entre les générations puisqu'il s'agit de vélos cargos à bord desquels embarquent les seniors. Le système « Sortir plus », originaire de Lyon, permet également aux seniors de se faire conduire lorsqu'ils ne peuvent pas se déplacer par eux-mêmes.

Atelier mobilité/déplacements

A Vélo Sans Age



En conclusion, il est important de conditionner l'offre de mobilité aux besoins des personnes, ceux-ci évoluant avec l'âge et se différenciant parmi les différentes catégories de seniors. Ainsi, il faut d'une part comprendre les usages aux différents âges afin de cibler l'information et d'autre part aménager les espaces publics et les temps de transport. Il est enfin utile de sensibiliser les autres usagers au rythme des seniors, souvent plus lent que la moyenne.

Atelier 4

La Silver Economie



Atelier animé par **Hervé Dufau**, agence Aquitaine Développement Innovation – Nouvelle Aquitaine et **Bertrand Barthe**, Mission attractivité et animation des réseaux économiques de Bordeaux Métropole

L'atelier sur la Silver Economie, est introduit par **Hervé Dufau** et **Bertrand Barthe**.

Ils débutent par le rappel bref mais nécessaire d'une définition commune de ce qu'est la Silver Economie, soit l'économie dédiée à l'avancée en âge dans nos sociétés. Comme son nom l'indique, ce n'est pas un marché mais une économie transversale qui trouve des déclinaisons dans de nombreux marchés, pour ne pas dire tous les marchés. La Silver économie est aussi souvent appelée « marché des séniors », puisqu'elle concerne l'ensemble des produits et services destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans. C'est une filière en pleine émergence, qui s'est structurée en France autour notamment du contrat de filière initié par les ministres Michèle Delaunay (ex-Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie) et Arnaud Montebourg (ex- Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique), signé par Bordeaux Métropole en 2014. C'est ainsi la 3ème agglomération française à s'être engagée dans la signature de ce contrat. 16 millions de personnes de plus de 60 ans vivent aujourd'hui en France, ce qui représente plus de seniors que de bébés et comme nous l'avons vu précédemment la tendance va en s'accroissant. La grande majorité de ces personnes souhaite vieillir à son domicile, ce qui sera l'un des grands défis que devra relever la métropole dans les années à venir. Néanmoins toutes les personnes âgées n'ont pas les mêmes besoins selon leur degré de dépendance. La Silver Economie tente de répondre aux besoins de chaque catégorie de seniors avec des solutions nouvelles et innovantes. Dès lors, l'un des crédos de la Silver Economie est l'anticipation, qui suppose qu'en intervenant en amont, le consommateur peut mettre en place des solutions et les financer petit à petit plutôt que faire les choses dans l'urgence.

Dans cette logique **Emmanuel Barennes**, promoteur qualité environnementale du bâtiment au sein de la société Saint Gobain, présente le projet « Multi confort » qui a démarré en 2010 et propose d'aménager la maison dès la construction en mettant en place des solutions simples : des encadrements de porte plus grands, un emplacement pour un futur ascenseur, ou encore des cloisons renforcées permettant des aménagements futurs (rampe, poignée, ...). « Multi confort » propose une solution au plus grand nombre, adaptable très rapidement et à moindre coût. Elle convient à toutes les générations et permet une grande adaptabilité de la maison en cas de difficultés physiques. Elle permet à toute personne qui fait construire sa maison d'anticiper sur des adaptations qui, réalisées dans l'urgence, peuvent avoir un coût très élevé et difficile à assumer.

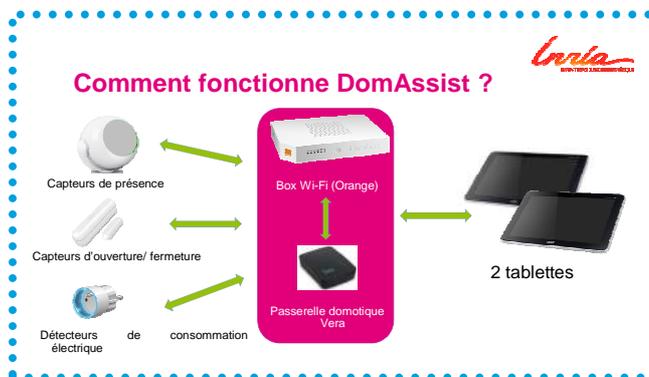
La société Alogia, représentée par son fondateur et directeur **Alexandre Petit**, se positionne quant à elle sur le secteur de la rénovation ou de l'adaptabilité ergonomique au sein notamment de structures de type EHPAD. Sa principale activité consiste à aménager et à rénover des logements afin de les adapter aux besoins des seniors. Cela passe notamment par des solutions proposées aux personnes dépendantes, consistant en adaptations ergonomiques et installation de nouvelles technologies (domotiques, détection de chute...). Alogia se soucie également des aidants en proposant des solutions pour améliorer leurs conditions de travail. Ses partenariats sont multiples, allant des bailleurs sociaux aux ergothérapeutes, en passant par des laboratoires de recherche et Fontaulab, une association rattachée à Bordeaux Unitec qui aide les entreprises à développer des solutions numériques innovantes visant à améliorer les conditions de vie et la prise en charge des personnes en manque d'autonomie. Alogia a également pour mission de sélectionner et de tester de nouvelles technologies, à la fois destinées au plus grand nombre et adaptables aux besoins spécifiques des seniors.

Alors que les sociétés Saint Gobain et Alogia s'intéressent au bâti et à la rénovation des logements, les intervenants suivants ont misé sur l'installation des nouvelles technologies pour permettre aux personnes âgées de rester dans leur domicile.

Jean-Louis Dandieu témoigne de la mise en place du concept DOMCARE au sein de la fondation Bagatelle, une maison de santé protestante installée à Talence depuis 1920 et destinée plus particulièrement aux personnes dépendantes. DOMCARE est un ensemble de dispositifs permettant aux personnes en perte d'autonomie de rester chez elles en apportant des solutions à la fois aux aidés et aux aidants. La fondation a tout d'abord mis en place des équipes de soutien pour les personnes dépendantes à domicile : dans le cas où l'aidant se retrouve en difficulté, afin d'éviter à la personne dépendante d'être hospitalisée, une équipe d'intervention est mise en place. L'action de la fondation ne s'arrête pas là puisqu'en cas d'hospitalisation de la personne dépendante, elle prévoit une équipe

au domicile afin que son retour se fasse dans les meilleures conditions. L'intervention peut également passer par la mise en place de technologies qui doivent, comme le rappelle Monsieur Dandieu, être des « systèmes non invasifs ». Il est selon lui « plus facile de faire accepter de petits systèmes, tels que des caméras infra rouge, détectant les chutes par exemple, que des systèmes plus imposants comme l'installation d'un lit médical. ». La fondation Bagatelle possède également une structure d'accueil pour personne âgée assez originale, qui n'est ni une maison de retraite ni un hôtel mais bien une structure d'hébergement temporaire flexible pouvant accueillir 11 personnes. Y est testé un système de capteur visant à empêcher les résidents d'aller dans des zones dangereuses. En cas de franchissements d'une porte menant à une zone potentiellement dangereuse pour la personne, le personnel est aussitôt alerté et intervient en douceur. L'utilisation de ces capteurs s'est révélée très efficace en intérieur et sur une petite zone mais totalement inefficace lorsque la fondation a souhaité l'étendre à une zone plus importante. Les problèmes ont été remontés au fabricant qui fait actuellement de nouveaux tests afin d'améliorer le système.

L'installation des nouvelles technologies nécessite en effet des périodes de test car il faut adapter les solutions au cas par cas. Dans cette logique, **Charlotte Froger**, de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) et **Emmanuelle Bardoux** de Clairsienne présentent le projet Dom'assist, porté en collaboration par leurs deux structures.



En phase de test en Aquitaine, notamment sur les sites de Cenon en Gironde et de Sainte Foy la Grande en Dordogne. Dom'assist est une plateforme d'assistance domiciliaire pensée en fonction des capacités cognitives et motrices des personnes âgées. Elle permet le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Le système est intégré à la conception de nouveaux logements mais également dans la rénovation. Il se compose de 2 tablettes numériques : l'une est fixe, donc toujours rechargée et que l'on sait où trouver ; l'autre est mobile, plus dédiée au lien social et aux loisirs. Ici pas de caméras mais des capteurs de présence et de contacts, des contrôleurs de consommation électrique qui permettent de couper le courant des petits appareils ménagers notamment. Ces capteurs et contrôleurs sont reliés entre eux via une passerelle domotique, sécurisant ainsi le domicile.

Ce dispositif, comme ceux qui sont installés par Alogia ou par DOMCARE, est personnalisé et évolutif. Il est adapté aux profils des utilisateurs et les interfaces sur les tablettes sont simplifiées au maximum en fonction des intérêts de chacun. Les applications peuvent être modifiées à la demande et selon l'évolution de la personne.

Au travers de ces différentes présentations et lors des échanges qui les ont suivis, il apparaît de manière certaine que le secteur de la Silver Economie cherche à éviter de stigmatiser les personnes âgées avec des concepts estampillés « seniors », en proposant plutôt des adaptations qui peuvent servir à toutes les générations y compris aux séniors.

Tout est ainsi mis en œuvre afin de répondre, par l'intermédiaire notamment des nouvelles technologies, au souhait de la majorité de nos aînés de vieillir à domicile. Mais il ne faut cependant pas perdre de vue qu'une personne en perte d'autonomie doit être aidée, et que les réponses aux aidés doivent également inclure une réponse pour les aidants afin qu'ils puissent travailler dans les meilleures conditions. Apporter des solutions aux aidants c'est aussi aider les personnes dont ils s'occupent au quotidien. Toutes ces innovations sont pensées dans un souci de réduction des coûts pour les ménages dont les revenus sont les plus faibles.

Table ronde conclusive



Jean-Yves Chapuis introduit cette table-ronde conclusive en associant les propos de la philosophe Cynthia Fleury à ceux de Pierre-Henri Tavoillot

Quand elle dit : « le souci de soi et le souci de la cité sont intimement liés ». Comment rester adulte, garder des liens avec les autres et avec le monde. Les liens ? Cela doit interroger les élus de toutes les collectivités locales sur les intitulés des délégations d'élus qui restent souvent très techniques : adjoint à l'urbanisme, à l'économie, à l'environnement . Pourquoi ne pas imaginer des délégations qui suivraient les âges de la vie . Pourquoi ne pas imaginer des services qui aussi s'organiseraient dans la transversalité avec le souci d'avoir une ville plus ergonomique : inventer l'Ergopolis comme le suggère le directeur de l'agence d'urbanisme de Bordeaux métropole. Voilà des questions à réfléchir pour une longue vie à Bordeaux.

Porté par ces propos introductifs, cette table-ronde reflète à la fois la diversité des acteurs sectoriels et dans un même temps le souhait de cohérence des politiques et actions menées par les collectivités, notamment :

- dans le domaine de l'habitat, indispensable au maintien à domicile via la stratégie métropolitaine Habitat, en cohérence avec le schéma gérontologique et le Plan départemental de l'habitat,
- dans le domaine économique, en lien avec la filière silver économique portée par la Région, domaine dans lequel Bordeaux s'investit particulièrement afin de développer le secteur au bénéfice des seniors.
- en concordance et complémentarité avec le Contrat local de santé métropolitain afin de répondre aux attentes et besoins des seniors.

Une table-ronde enfin qui se projette dans l'avenir avec le retour d'expérience de la ville de Bordeaux sur le bénéfice de son intégration au réseau Villes Amies des Aînés et le bénéfice que peut en retirer la métropole, pour progresser dans l'ensemble de ses politiques publiques et modes de faire.

En présence de :

Pierre-Olivier Lefebvre, délégué général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

Françoise Jeanson, Conseillère régionale déléguée Santé et silver économie

Martine Jardiné, vice-présidente en charge de l'habitat, logement et développement social, conseillère départementale du canton de Villenave d'Ornon.

Nicolas Brugère, conseiller métropolitain, adjoint au maire de Bordeaux en charge de la santé et des seniors

Jean Touzeau- Vice-Président de Bordeaux-Métropole, en charge de l'habitat et de la Politique de la Ville et maire de Lormont

Considérer la longévité de l'espérance de vie, raconte **Pierre Olivier Lefebvre**, délégué Général du Réseau Francophone des « Villes Amies des Aînés », c'est y voir « une chance individuellement et un défi collectivement ». Il est en effet manifeste que l'allongement de la vie offre la capacité de vivre ce que les générations antérieures n'ont eu la chance de connaître. Les collectivités semblent adopter un regard bien plus positif qu'il ne l'a été à l'égard de la vieillesse. En effet, les seniors sont des habitants et des citoyens avant d'être qualifiés par leur âge ; ils témoignent d'une envie d'être pris en compte avec leurs spécificités sans pour autant percevoir l'étiquette de la vieillesse dans leur rapport aux autres. Faire parti du réseau des Villes Amies des Aînés c'est avant tout laisser le choix, laisser la capacité de délibérer pour soi et éviter de déresponsabiliser les seniors. C'est aussi encourager le « vieillissement actif », retarder la phase de dépendance, développer des sentiments d'appartenance au territoire. Le travail de tous et ensemble est aussi crucial dans la démarche de Pierre-Olivier Lefebvre, puisqu'élus, collectivités, citoyens ou entreprises sont tous *a priori* capables d'apporter changement et innovation. La particularité des seniors étant pour la plupart, entre autres, de ne pas revendiquer leurs difficultés et problèmes, un accompagnement en aval est également impératif.

Spécialiste des questions de Silver Economie, **Françoise Jeanson**, Conseillère régionale déléguée santé et silver économie, met l'accent sur la transversalité de ce type d'économie senior, qui se rattache à l'ensemble des compétences de la Région. La difficulté est de savoir comment intégrer cette dimension à l'ensemble des domaines du quotidien. C'est alors l'adaptabilité des seniors aux services qui est en jeu, comme dans le secteur du tourisme, dont l'adaptation aux personnes âgées reste encore à travailler. Un appui aux entreprises faisant le pari de l'adaptation doit être assuré.

L'innovation, dans le numérique notamment, doit être récompensée si elle permet de répondre aux besoins de tous. Les deux enjeux mis en valeur par Françoise Jeanson sont simples : répondre aux problèmes réels et répondre aux problèmes exprimés. Des solutions existent, mais un travail de communication est nécessaire car beaucoup ignorent que des alternatives sont d'ores et déjà disponibles. Offrir un appui aux acteurs c'est aussi encourager les métiers qui agissent au plus près des seniors, comme les professions relevant de l'aide à domicile, ou encore repenser l'offre de formation des métiers du domaine sanitaire et social.

Concernant le maintien des seniors à domicile, **Martine Jardiné**, Vice-présidente du département de la Gironde en charge de l'Habitat, du Logement et du Développement social, Conseillère départementale du canton de Villenave d'Ornon, affirme qu'il constitue une opportunité économique en comparaison à l'entrée en EPHAD qui engage des frais considérables, mais c'est aussi une façon d'éviter un véritable choc psychique. En effet les établissements de santé pour seniors peuvent avoir un effet traumatique sur la personne, d'où la nécessité de repousser l'âge de la dépendance le plus longtemps possible. Dans le cadre du parcours de vie actuellement disponible au sein des EPHAD, Martine Jardiné propose que des innovations soient réalisées, notamment au niveau des structures qui peuvent être modernisées. Elle soutient par exemple la démarche des bailleurs sociaux tels qu'Aquitanis qui développe un modèle de logements évolutifs.

Pour **Nicolas Brugère**, conseiller Métropolitain et adjoint au Maire de Bordeaux en charge de la Santé et des Seniors, le cadre législatif doit être un moyen de dynamiser les logiques locales. C'est essentiellement au travers de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, que doit se déterminer la marche à suivre. Le jeu des acteurs est aussi en question, à commencer par l'implication de chacun : dans le cas de l'entrée dans le réseau des Villes Amies des Aînés, la problématique de l'adhésion collective (de la Métropole) ou individuelle (d'une ville) se pose. Les initiatives individuelles permettent-elles d'envisager une plus grande efficacité que dans le cadre d'une démarche centralisée ? Ce genre de questionnements doit être pris en compte pour développer efficacement les projets à venir.

Enfin l'innovation est au cœur du débat, mais il reste à savoir comment s'en servir. Les robots sont aujourd'hui de plus en plus présents dans nos quotidiens, et il reste à savoir s'ils peuvent incarner une véritable aide à la personne ou au contraire amorcer la fin du lien social pour des seniors déjà en perte de sociabilité. Cette journée de débat, de discussion et de partage a ouvert un certain nombre de « chantiers » qui ont tous comme point commun la prise en compte du « bien vieillir ». Il est également important de faire vivre le lien, ce qui exige un effort dans les pratiques relationnelles.

La prospective reste difficile, mais les chiffres annoncés à l'horizon 2030 ne peuvent que nous faire prendre conscience de la nécessité de l'action, notamment à l'égard de la dépendance. Cette conscientisation doit être faite par tous, notamment les communes, afin d'assurer au sein de la Métropole un travail de cohésion. Après cette intense journée, de nombreuses propositions ont été formulées, aussi variées qu'intéressantes, et toutes témoignent de la diversité de demandes que peuvent formuler les publics concernés.

Deux propositions concrètes sont alors formulées par **Jean Touzeau**, vice-président de Bordeaux Métropole et Maire de Lormont : la première consiste en l'adhésion dans un futur proche de la Métropole au réseau des Villes Amies des Aînés ; la seconde propose la mise en place d'ateliers rassemblant divers acteurs pour travailler ensemble sur l'évolution des problématiques abordées au cours de cette journée.

Réflexion à suivre donc en 2017 autour de conférences, ateliers thématiques et restitution des travaux avant l'été afin de repenser, adapter, innover et compléter les politiques publiques, aboutir à un plan d'actions opérationnel et à une modification de nos modes de faire à long terme.

Bordeaux Métropole remercie toutes celles et ceux qui ont participé à l'animation et au contenu des tables-rondes et ateliers de cette journée, organisée par la Misti (Mission stratégie territoriale et ingénierie).

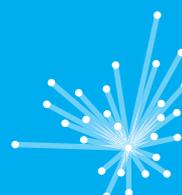
Cette synthèse, à l'exception des textes introductifs de l'animateur et /ou de présentation des ateliers, a été réalisée dans le cadre du **Forum urbain**, sous la direction d'**Aurélié Couture**, chef de projet Forum Urbain et sous la coordination de **Manon Labarchède** (doctorante au laboratoire PAVE/Centre Emile Durkheim) par **Carine Corn** (étudiante en géographie à l'Université Bordeaux Montaigne), **Inès Martinel** (étudiante en architecture à l'ensapBx), **Bastien Pitou** (étudiant en géographie à l'Université Bordeaux Montaigne) et **Rebecca Vignolles** (étudiante en économie à l'Université de Bordeaux).



Contact :

**Mission stratégie territoriale
et ingénierie**

Jacqueline Descazeaux
Tél. 05 56 99 84 58



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 99 84 84
Fax 05 56 96 19 40

www.bordeaux-metropole.fr